

Réf: Dossier 285790

## Avis de constitution

### SOCIETE « VANDAL PLAZA »

Siège Abidjan Cocody Angré Boulevard des Martyrs  
Centre Commercial Garden Plaza lot 53 ilot 5 parcelle 175  
section TY, Lot 53, Ilot 5

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 01 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VANDAL PLAZA »

Objet : Restauration, pâtisserie -Boulangerie, vente de fourniture et denrées alimentaires, Evènementiel, organisation de cérémonies, Prestation de services..

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,500,000 F CFA divisé en (150.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 150 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Angré Boulevard des Martyrs  
Centre Commercial Garden Plaza lot 53 ilot 5 parcelle 175  
section TY, Lot 53, Ilot 5

Dirigeant(s) M HACHEM HUSSEIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00864 du 26/02/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11176/GTCA/RC/2024 du 26/02/2024

